



ADR Institute of Canada
 Institut d'arbitrage et de
 médiation du Canada ^{TM/MC}
 LEADING DISPUTE RESOLUTION IN CANADA
 À L'AVANT-PLAN DE LA RÉOLUTION DES DIFFÉRENDS AU CANADA

ADRIC Bulletin

April 2024



Top News

New Affinity Partner

ADRIC 2024 National
 Conference

ODR Courses

Affiliate Events

Dear Members,

We're thrilled to introduce the revamped format of our bulletin! Moving forward, accessing the bulletin will be more convenient than ever. You can now delve into past editions directly on our website, thanks to our new click-through format.

Structured for ease of navigation and enhanced readability, this updated approach promises a seamless experience. We're excited for you to explore it!

Your feedback is invaluable to us. If you have any suggestions or questions, please don't hesitate to reach out to me or our dedicated team at ADRIC.

Warm regards,
 Gary Lacasse ~ Executive Director

NEW AFFINITY PARTNER - BRINGING VALUE TO YOUR MEMBERSHIP!

We are excited to announce our new Affinity Partner, ADR Notable, which is a basic technology platform that keeps your data within Canada while simplifying and streamlining administrative tasks for you and for an entire firm. The effective use of well-designed technology can help you be more organized, prepared, and confident in less time, using less mental energy. As a neutral, your time is best spent addressing the needs of clients or taking care of yourself with outside activities to unwind. Let ADR Notable help.

The ADR Notable platform is flexible and aligns with the business process steps that any matter requiring case management follows. It's all in one integrated software program that works with Google and Outlook calendars and email, while its billing module integrates with QuickBooks – no need to adopt proprietary calendar, messaging or accounting systems.

Its scheduling tool takes the frustration out of finding that time everyone can meet. Thoughtfully designed and easy to use for you or your entire firm. The software is available in English only. Learn more or try it out for free at www.adrnotable.com.

Please reach out to them for your Affinity discount.

Featured Technology Partner

ADR Notable is trusted by top Canadian dispute resolution firms, solo practitioners, and trainers as their all-in-one platform.

With a dedicated Canadian server protecting user data, ADR Notable provides integrated case management, document sharing, scheduling, billing, and more to streamline mediation and arbitration from start to finish.



ADR Notable
 Dispute Resolution
 Management Made Easy
 Visit www.adrnotable.com/adr

* The software is available in English only.

ANOTHER AFFINITY PROGRAM



We do have some licenses available. If you are interested in our Enterprise account at this Zoom level, please reach out to us to purchase this product.

UPDATE YOUR MEMBERSHIP DATA / ADR CONNECT

We encourage ADRIC members to ensure their membership data is up to date for ADR Connect. Keeping membership information current is crucial for facilitating seamless communication, networking, professional development opportunities, and being chosen for our rosters within the alternative dispute resolution community. By updating your profiles with recent contact details, credentials, and areas of expertise, you can maximize your visibility and engagement within the ADRIC network. This proactive approach not only enhances individual member experiences but also strengthens the collective impact of ADR professionals in promoting effective conflict resolution practices across various sectors.



ADRIC 2024 ANNUAL NATIONAL CONFERENCE

We are pleased to announce that the venue for the National Conference will be at the Fairmont Royal York. This marks our 50th AGM and Annual National Conference will be held in Toronto on October 24-25, 2024.

Registration for the ADRIC 2024 Annual National Conference is now OPEN!

Find more details about the upcoming National Conference and Registration here: <https://adric.ca/2024-national-conference/>

Submissions for speakers are now being considered, please send your submission to: administrativecoordinator@adric.ca

CALL FOR SUBMISSIONS

The Canadian Arbitration and Mediation Journal is an official publication of the ADR Institute of Canada Inc./ Institut d'Arbitrage et de Médiation du Canada Inc. It is published in electronic format (PDF) twice annually.

Members and friends of the ADR Institute of Canada who wish to write for the Journal are encouraged to do so and to contact a member of the Editorial Board regarding their submission at: journal@adric.ca

For submission and formatting requirements please see [Contributor Guidelines for Potential Authors](#).



ODR COURSE

NEW! Registration is now open for ADRI's Online Foundational Comprehensive Online Dispute Resolution Course.

We are pleased to announce the return of our Comprehensive Online Dispute Resolution (ODR) Course in 2024!

The Comprehensive ODR Course will be an in-depth interactive program that will highlight what is unique about addressing conflict online. In its practical focus, attendees will be walked through online mediation, arbitration processes and public justice system processes, from engagement to conflict closure. Unique challenges and opportunities will be discussed and creative ways to make use of various technologies to enhance the process



will be demonstrated. The Course will be delivered online and in English by Colm Brannigan and Marc Bhalla, who each have a Master of Laws in Dispute Resolution from Osgoode Hall Law School and have focused their academic research on Online Dispute Resolution. The Course will be eligible for continuing professional development accreditation by ADRI and other professional bodies.

The dates for the Comprehensive ODR Course (Presented Online) are as follows:

Day 1: Saturday, June 1, 2024

10:00 am to 4:00 pm ET

Day 2: Saturday, June 8, 2024

10:00 am to 4:00 pm ET

[CLICK HERE TO REGISTER](#)

CANADIAN TRANSPORTATION AGENCY

The Canadian Transportation Agency (CTA), in collaboration with ADR Institute of Canada (ADRI) is updating its list of Arbitrators. If you are interested in being considered for inclusion on CTA's roster of arbitrators, visit our website for further information: <https://adri.ca/otc-cta/>

INVITATION TO WORLD MEDIATION SUMMIT

Event: World Mediation Summit

Date: June 10 – 12, 2024

Venue: MacEwan University (Edmonton, Alberta, CANADA) and Online (via Zoom)

Discount: ADRI members and affiliates receive a 10% discount on registration. Early bird discount available. Please contact administrativecoordinator@adri.ca for your discount code.

Description: The summit is a unique gathering for those involved in conflict resolution. It's suitable for experienced mediators, conflict resolution enthusiasts, and anyone curious about mediation's transformative power.

How to Register: Visit the Summit Website for more information and to register: <https://adrlearninginstitute.ca/world-mediation-summit/>

Don't miss this enlightening and enriching experience!



GREENER ARBITRATIONS

The ADR Institute of Canada (ADRIC) is proud to announce that we are formally supporting the Campaign for Greener Arbitrations: The Green Pledge, an initiative aimed at reducing the environmental impact of the international arbitration community.

Our participation underscores our steadfast commitment to reducing the environmental impact of our operations and those of our stakeholders in recent years.



EVENTS FOR THE AFFILIATES

ADR Institute of British Columbia (ADRBC)

ADRBC Virtual Symposium 2024

June 3 – 4, 2024

Registration and more information link: <https://adrbcc.com/symposium/symposium-registration/>

ADR Institute of Alberta (ADRIA)

Separation and Divorce Mediation: Foundations, Parenting Plans and Child Support, Spring 2024.

Sign up by April 30th: <https://adralberta.com/events/separation-and-divorce-mediation-foundations-parenting-plans-and-child-support-online-may-2024/>

Neuroinclusion Conscious Awareness Training

<https://adralberta.com/events/neuroinclusion-conscious-awareness-training/>

Consensus Decision Making, Fall 2024

Registration link: <https://adralberta.com/events/consensus-decision-making-nov-2024/>

Separation and Divorce Mediation: Spousal Support and Division of Property, Fall 2024.

Registration link: <https://adralberta.com/events/separation-and-divorce-mediation-spousal-support-division-of-property-online-nov-2024/>

ADR Institute of Saskatchewan (ADRSK)

National Introductory Mediation Course

Module 1: May 15-17, 2024

Module 2: June 12-14, 2024

Registration will open to members only on March 1st, 2024

See more information here: https://www.adrsaskatchewan.ca/ADRSK/Training/Mediation_Training/Adrsaskatchewan/Mediation_Home.aspx

ADRSK's Annual General Meeting (AGM)

May 23, 2024

Wanuskewin Heritage Park, Saskatoon

ADR Institute of Ontario (ADRIO)

ADRIO's 39th Annual Professional Development Conference, "The Evolving Demand for ADR"

June 4, 2024

<https://adr-ontario.ca/wp-content/uploads/2024/04/ADRIO-2024-Conference-Program-Flyer.pdf>

Advanced Workplace Restoration and Workplace Fairness Assessments

July 8, 2024

<https://adr-ontario.ca/event-calendar/#id=10332&wid=1201&cid=1468>

ADRIO's Events Calendar

<https://adr-ontario.ca/event-calendar/#cid=1468&wid=1201>

Institut de Médiation et d'Arbitrage du Québec (IMAQ)

There will be a conference on Arbitration on May 2, 2024. The conference will be in French.

See the following link for full details: <https://imaq.org/actualites/panel-sur-l-impartialite-et-les-conflits-d-interets/>

ADR Atlantic Institute (ADRAI)

ADRAI's 2024 AGM is scheduled for June 26, 2024 at 6:30 pm

The zoom link will be available soon.

CAMPBELL CASE NOTE

Under many Canadian arbitration statutes, including Ontario's Arbitration Act, 1991, a party who is unhappy with an arbitration award, may appeal it under s. 45 of the Act to the courts on the merits. Parties may agree by contract to eliminate any such appeal. Alternatively, an unhappy party may apply to the courts under s. 46 to have the arbitration award set aside on one or more enumerated substantive procedural fairness grounds, including in s. 46(1) 9. that "the award was obtained by fraud". The set aside remedy is mandatory in the sense that parties may not contract out of it. With one notable exception, any appeal (if available) or set aside application must be brought within 30 days of receipt of the award. The exception relates to the "fraud" criterion.

The Ontario Court of Appeal's decision in *Campbell v. Toronto Standard Condominium Corporation No. 2600*, 2024 ONCA 218, released on March 25, 2024, considered whether "fraud" in s. 46(1) 9. included the broader concept of constructive fraud, which does not necessarily involve dishonesty or moral fraud in the ordinary sense, but a breach of some sort that would be enforced by a court of conscience.

The Court of Appeal concluded that the legislative intent was to permit judicial intervention only in cases of actual fraud.

The issue had arisen in the context of a long-standing condominium dispute involving, initially, various noise complaints against the respondents, the former owners of a condominium unit. The dispute became enlarged as a result of an additional allegation that the owners had breached a rule against short-term rentals. The parties ultimately agreed to have an arbitrator decide the alleged contraventions of the short-term rental rule, and the question of costs. That is to say, the alleged noise violations appear not to have been submitted to arbitration. The parties further agreed to exclude the application of the appeal provisions in s. 45 of the Arbitration Act, 1991.

The arbitrator ultimately ruled in favour of the condominium corporation and imposed a cost award against the owners of around \$30,000. In doing so, he cited not only the factual circumstances giving rise to the alleged short-term rental violations, but also with respect to the earlier noise complaints.

After the 30-day set-aside time limit had expired, the condominium owners applied to have the award set aside on the grounds of fraud in that the arbitration had been expanded to include the earlier noise violations. The application judge granted the set-aside application, finding that while there had been no actual fraud on the part of the condominium corporation, it was appropriate to set aside the award, because the substantive issues that had been adjudicated went beyond the parties' arbitration agreement, which was "unconscionable and unfair".

On appeal, the Ontario Court of Appeal extensively reviewed the purposes and objects underlying the Arbitration Act, 1991, concluding that efficiency and finality were central. The Court further held that "courts are warned to guard against strategic attempts to enlarge the scope of appeal beyond what the parties have agreed to". Finally, noting that the word "fraud" was not defined in the Act, the Court held that reading in the concept of "constructive fraud" would be out of step with appellate law to the effect that the section 46 set-aside regime is to be interpreted very narrowly. Implicit in the Court's ruling was a concern that parties not be permitted to enlarge the narrow grounds to set aside an arbitral award for purely strategic objectives (such as, potentially, missing the 30-day limitation period to commence any such set aside application, absent "fraud").

This case is important for the arbitration community and the larger dispute resolution community in that it reaffirms the primacy of party autonomy in arbitration and the principle of limited judicial intervention in arbitration.

DID YOU KNOW?

To date, the ADR Institute of Canada has a total of 2,614 members!

RENEWAL NOTICE: 2024 DESIGNATION MAINTENANCE DUES AND NATIONAL MEMBERSHIPS

Dear Designation Holders,

We extend our sincere gratitude to those of you who have already renewed your maintenance dues and national memberships.

For those who haven't yet renewed, please note that maintenance and national memberships dues are due annually on the 1st of the year. To ensure uninterrupted access to the benefits of your ADRI designation and membership, we kindly request that you renew promptly, as we will start lapsing designations holders and members who have not renewed by March 31st, as per our by-laws.

Why Maintain Your ADRI Designation and National Memberships?

- **National Recognition:** ADRI designations are widely recognized across Canada.
- **Measurable Achievement:** They signify a high level of expertise in ADR education and experience.
- **Professionalism:** Your designation reflects your commitment to ethical standards.
- **Skill Enhancement:** Keeping your skills current is essential in our dynamic field.
- **Discount on Marsh Errors & Omissions insurance, and other related insurance packages.**

Renew Online:

1. Visit your Affiliate Member Portal using the link below.
2. Click "Sign-in" to access your account.
3. Navigate to the DUES tab in the top black menu bar.

Affiliate Member Portal

ADRBC - [ADR Institute of British Columbia - Member Portal](#)
For assistance, email: mcrelations@adrbc.com

ADRSK - [ADR Institute of Saskatchewan - Member Portal](#)
For assistance, email: info@adrsaskatchewan.ca

ADRI - [ADR Institute of Manitoba - Member Portal](#)
For assistance, email: admin@adrmanitoba.ca

IMAQ - [Institut de mediation et d'arbitrage du Quebec - Member Portal](#)
For assistance, email: info@imaq.org

ADRAT - [ADR Atlantic Institute / Institut de mediation et d'arbitrage de l'atlantique - Member Portal](#)
For assistance, email: memberservices@adric.ca

The process to renew your ADRI Designation(s) if you are a member in Ontario or Alberta is as follows:

1. Please go to your ADRI Member Portal for Alberta: [ADRIA Renewal Instructions - ADR Institute of Canada](#)
Please go to your ADRI Member Portal for Ontario: [ADRIO Renewal Instructions - ADR Institute of Canada](#)
2. "Sign in" by entering your Username and Password (note: your Username is your email address. Click "Forgot my password" if you wish to receive a link to create a new password.)
3. After "signing in", click "RENEW YOUR DESIGNATION" on the top black menu bar.
4. Review/update your contact information, then click "FINISH".
5. Then, click "PAY NOW", and proceed to the Cart to enter your credit card information.

Upon payment, the system will send a receipt. It may take up to 15 business days for your payment to be reflected in your account.

Thank you for your continued dedication to excellence. Should you have any questions or need assistance, feel free to reach out.



ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de
médiation du Canada ^{TM/MC}
LEADING DISPUTE RESOLUTION IN CANADA
À L'AVANT-PLAN DE LA RÉOLUTION DES DIFFÉREND AU CANADA

L'IAMC Bulletin

avril 2024



Chers membres,

Nous sommes ravis de vous présenter le nouveau format revu de notre bulletin ! Désormais, accéder au bulletin sera plus pratique que jamais. Vous pouvez maintenant consulter les éditions précédentes directement sur notre site web, grâce à notre nouveau format interactif.

Structurée pour une navigation facilitée et une lisibilité accrue, cette approche mise à jour promet une expérience fluide. Nous sommes impatients que vous l'exploriez !

Vos commentaires sont précieux pour nous. Si vous avez des suggestions ou des questions, n'hésitez pas à me contacter ou à contacter notre équipe dévouée à l'ADRIC.

Cordialement,

Gary Lacasse ~ Directeur exécutif

NOTRE NOUVEAU PARTENAIRE D'AFFINITÉ : UNE VALEUR AJOUTÉE POUR VOS MEMBRES!

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons un nouveau partenaire d'affinité, ADR Notable. Il s'agit d'une plateforme technologique de base qui conserve toutes vos données au Canada tout en simplifiant et en rationalisant vos tâches administratives et celles de votre cabinet. L'utilisation efficace d'une technologie savamment conçue peut vous aider à être mieux organisé, mieux préparé et plus sûr de vous en moins de temps et en dépensant moins d'énergie mentale. En votre qualité d'intervenant neutre, mieux vaut consacrer votre temps à répondre aux besoins de vos clients où à vous libérer l'esprit en pratiquant des activités de plein air. Laissez ADR Notable vous aider.

La plateforme ADR Notable est une plateforme souple, qui s'harmonise avec les différentes étapes du processus opérationnel que suit toute affaire nécessitant une gestion de cas. Cette solution logicielle intégrée fonctionne avec les calendriers et le courrier électronique de Google et d'Outlook, et son module de facturation s'intègre à QuickBooks – il n'est donc pas nécessaire d'adopter des systèmes propriétaires de calendrier, de messagerie ou de comptabilité. Son outil de planification élimine la frustration liée à la recherche d'un moment où

tout le monde peut se rencontrer. Intelligemment conçu et facile à utiliser par vous ou l'ensemble de votre cabinet. Le logiciel est disponible uniquement en anglais. Pour en savoir plus ou pour un essai gratuit, visitez www.adrnotable.com.

N'hésitez pas à communiquer avec eux pour profiter de votre réduction Affinity.

À La Une

- Notre nouveau partenaire d'affinité
- Congrès national annuel de l'IAMC de 2024
- Cours sur le règlement des différends en ligne
- Événements pour les affiliés

Featured Technology Partner

ADR Notable is trusted by top Canadian dispute resolution firms, solo practitioners, and trainers as their all-in-one platform.

With a dedicated Canadian server protecting user data, ADR Notable provides integrated case management, document sharing, scheduling, billing, and more to streamline mediation and arbitration from start to finish.



ADR Notable
Dispute Resolution
Management Made Easy
Visit www.adrnotable.com/adric

Logiciel en anglais seulement*

PROGRAMME D’AFFINITÉ



Nous avons quelques licences disponibles. Si notre compte Entreprise à ce niveau de Zoom vous intéresse, n’hésitez pas à nous contacter pour acheter ce produit.

MISE À JOUR DE VOS DONNÉES D’ADHÉSION/SE CONNECTER À LA PRD

Nous encourageons les membres de l’IAMC à s’assurer que leurs données d’adhésion sont à jour pour ADR Connect. Ces données sont cruciales, car elles facilitent la communication, le réseautage, les possibilités de perfectionnement professionnel, et vous permettent de vous faire ajouter à nos listes au sein de la communauté de praticiens du règlement extrajudiciaire des différends. En vous assurant que vos coordonnées, vos titres de compétence et vos domaines d’expertise sont à jour dans votre profil, vous pouvez maximiser votre visibilité et votre engagement au sein du réseau de l’IAMC. En prenant l’initiative, non seulement vous améliorez votre expérience individuelle, mais aussi renforcez le poids collectif des professionnels du règlement extrajudiciaire des différends dans la promotion de pratiques efficaces de résolution des conflits dans divers secteurs.



CONGRÈS NATIONAL ANNUEL DE L’IAMC DE 2024

Nous avons le plaisir d’annoncer que le congrès national se tiendra au Fairmont Royal York, à Toronto, les 24 et 25 octobre 2024, ce qui marque notre 50e AGA et congrès national annuel.

La période d’inscription à la Conférence nationale annuelle de l’IAMC 2024 est maintenant commencée!

Pour en savoir plus sur la prochaine conférence nationale et sur l’inscription : <https://adric.ca/fr/2024-national-conference>

Les propositions de présentation sont maintenant ouvertes. Veuillez faire parvenir votre proposition à : Administrativecoordinator@adric.ca

APPEL AUX RÉDACTEURS

Le Journal d’arbitrage et de médiation canadien, publication officielle de l’ADR Institute of Canada Inc./Institut d’arbitrage et de médiation du Canada inc., est publié en format électronique (PDF) deux fois par an.

Les membres et amis de l’Institut d’arbitrage et de médiation du Canada qui souhaitent rédiger des articles pour le journal sont encouragés à contacter un membre du comité de rédaction au sujet de leur article, à journal@adric.ca

Pour connaître les exigences en matière de fond et de forme de l’article, consultez [les Lignes directrices pour les auteurs potentiels](#).



COURS SUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS EN LIGNE

NOUVEAU! La période d'inscription au cours de base de médiation-arbitrage en ligne et au cours complet sur le règlement des différends en ligne de l'IAMC est commencée.

Nous avons le plaisir d'annoncer le retour de notre cours complet sur le règlement des différends en ligne, en 2024!

Le cours complet sur le règlement des différends en ligne est un programme interactif approfondi qui met en évidence les caractéristiques uniques du règlement des différends en ligne. Dans le volet pratique du cours, les participants apprendront au sujet de la médiation en ligne, de la procédure d'arbitrage et des démarches à suivre dans le système de justice publique, des échanges initiaux à la clôture du différend. L'instructeur discutera des difficultés et possibilités uniques et des moyens créatifs d'utiliser diverses technologies pour améliorer le processus. Le cours



sera donné en ligne et en anglais par Colm Brannigan et Marc Bhalla, tous deux titulaires d'une maîtrise en droit (résolution des différends) de la faculté de droit Osgoode Hall, qui ont axé leurs recherches universitaires sur la résolution des différends en ligne. Le cours pourra être accrédité à titre de formation professionnelle continue par l'IAMC et d'autres organismes professionnels. (FORMATION EN ANGLAIS SEULEMENT)

Les dates du cours de résolution des différends en ligne (présenté en ligne) sont les suivantes :

Premier jour : samedi 1er juin 2024

de 10 h à 16 h (HE)

Deuxième jour : samedi 8 juin 2024

de 10 h à 16 h (HE)

[CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE](#)

OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA

L'Office des transports du Canada (OTC), en collaboration avec l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC), met à jour sa liste d'arbitres. Si vous souhaitez figurer sur cette liste, rendez-vous sur notre site Web pour en savoir plus : <https://adric.ca/fr/otc-cta/>

INVITATION AU SOMMET MONDIAL DE LA MÉDIATION

Événement : Sommet mondial de la médiation

Date : du 10 au 12 juin 2024

Lieu : Université MacEwan (Edmonton, Alberta, CANADA) et en ligne (via Zoom)

Rabais : Les membres et affiliés de l'IAMC bénéficient d'une réduction de 10 % sur l'inscription. Un rabais pour inscription anticipée est proposé. Veuillez contacter administrativecoordinator@adric.ca pour obtenir votre code de réduction.

Description : Le sommet est un rassemblement unique pour ceux qui pratiquent le règlement des différends. Il convient aux médiateurs expérimentés, aux passionnés de la résolution de conflits et à toute personne curieuse de connaître le pouvoir transformateur de la médiation.

Comment s'inscrire : Visitez le site Web du Sommet pour en savoir plus et vous inscrire : <https://adrlearninginstitute.ca/world-mediation-summit/>

Ne manquez pas cette expérience instructive et enrichissante !



DES ARBITRAGES PLUS ÉCOLOGIQUE

L'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC) est fier d'annoncer qu'il soutient officiellement la Campaign for Greener Arbitrations : The Green Pledge (Campagne pour des arbitrages plus écologiques : l'engagement vert), une initiative visant à réduire l'impact de la communauté internationale de l'arbitrage sur l'environnement.

Notre participation réaffirme notre engagement ferme de ces dernières années à réduire l'impact environnemental de nos activités et de celles de nos intervenants.



ÉVÉNEMENTS POUR LES AFFILIÉS

ADR Institute of British Columbia (ADRBC)

Symposium virtuel de l'ADRBC de 2024

Dates : Les 3 et 4 juin 2024

Lien pour s'inscrire et obtenir de plus amples renseignements : <https://adrbcc.com/symposium/symposium-registration/>

ADR Institute of Alberta (ADRIA) / Institut de médiation et d'arbitrage de l'Alberta

Separation and Divorce Mediation: (Médiation de la séparation et du divorce :) Foundations, Parenting Plans and Child Support, printemps 2024. (Motifs, plans de parentage et prestation alimentaire pour enfant).

Inscrivez-vous avant le 30 avril : <https://adralberta.com/events/separation-and-divorce-mediation-foundations-parenting-plans-and-child-support-online-may-2024/>

Neuroinclusion Conscious Awareness Training (Formation sur la perception consciente de la neuroinclusion)

<https://adralberta.com/events/neuroinclusion-conscious-awareness-training/>

Consensus Decision Making (Prise de décision consensuelle), automne 2024

Lien pour s'inscrire : <https://adralberta.com/events/consensus-decision-making-nov-2024/>

Separation and Divorce Mediation: (Médiation de la séparation et du divorce :) Spousal Support and Division of Property (Prestation alimentaire matrimoniale et partage des biens), automne 2024.

Lien pour s'inscrire : <https://adralberta.com/events/separation-and-divorce-mediation-spousal-support-division-of-property-online-nov-2024/>

ADR Institute of Saskatchewan (ADRSK) / Institut de médiation et d'arbitrage de la Saskatchewan (ADRSK)

Cours national d'introduction à la médiation

Module 1: du 15 au 17 mai 2024

Module 2: du 12 au 14 juin 2024

Les inscriptions seront ouvertes aux membres uniquement le 1er mars 2024.

Plus d'informations ici : https://www.adrsaskatchewan.ca/ADRSK/Training/Mediation_Training/Adrsaskatchewan/Mediation_Home.aspx

Assemblée générale annuelle de l'ADRSK

23 mai 2024

Wanuskewin Heritage Park, Saskatoon

ADR Institute of Ontario (ADRIO) / Institut de médiation et d'arbitrage de l'Ontario

39e Congrès annuel de perfectionnement professionnel d'ADRIO, "The Evolving Demand for ADR" (L'évolution de la demande de règlement extrajudiciaire des différends)

4 juin 2024

<https://adr-ontario.ca/wp-content/uploads/2024/04/ADRIO-2024-Conference-Program-Flyer.pdf>

Advanced Workplace Restoration and Workplace Fairness Assessments (Évaluations avancées du rétablissement du milieu de travail et de l'équité en milieu de travail)

8 juillet 2024

<https://adr-ontario.ca/event-calendar/#id=10332&wid=1201&cid=1468>

Calendrier des événements de l'ADRIO

<https://adr-ontario.ca/event-calendar/#cid=1468&wid=1201>

Institut de Médiation et d'Arbitrage du Québec (IMAQ)

Une conférence sur l'arbitrage aura lieu le 2 mai 2024. La conférence se tiendra en français.

Consultez le lien suivant pour connaître tous les détails : <https://imaq.org/actualites/panel-sur-l-impartialite-et-les-conflits-d-interets/>

CAMPBELL CASE NOTE

De nombreuses lois canadiennes sur l'arbitrage, dont la Loi de 1991 sur l'arbitrage de l'Ontario, stipulent qu'une partie qui est mécontente d'une sentence arbitrale peut, en vertu de l'art. 45 de la Loi, interjeter appel sur le fond devant les tribunaux. Les parties peuvent convenir par contrat d'éliminer un tel recours. Par ailleurs, une partie insatisfaite peut, en vertu de l'art. 46, s'adresser aux tribunaux pour demander l'annulation de la sentence arbitrale pour un ou plusieurs motifs d'équité procédurale de fond, dont celui énoncé au paragr. 46(1) 9 stipulant que « la sentence a été obtenue frauduleusement ». Le recours en annulation est obligatoire en ce sens que les parties ne peuvent s'y soustraire par voie contractuelle.

Seule exception notable : tout recours (le cas échéant) ou toute demande d'annulation doivent être introduits dans les 30 jours suivant la réception de la sentence. Cette exception concerne le critère « fraude ».

Dans sa décision rendue le 25 mars 2024 dans l'affaire *Campbell c. Toronto Standard Condominium Corporation no 2600*, 2024 ONCA 2118, la Cour d'appel de l'Ontario a examiné la question de savoir si le critère « fraude » énoncé au paragr. 46(1) 9 incluait le concept plus général de présomption de fraude, qui n'implique pas forcément la malhonnêteté ou la fraude morale dans le sens habituel du terme, mais plutôt quelque violation qui serait sanctionnée par un tribunal de conscience.

La Cour d'appel a conclu que l'intention du législateur était de ne permettre une intervention judiciaire que dans les cas de fraude réelle.

La question a été soulevée dans le cadre d'un différend de longue date relatif à la copropriété, qui portait initialement sur diverses plaintes pour bruit déposées contre les défendeurs, les anciens propriétaires d'une unité de copropriété. Le différend a pris de l'ampleur à la suite d'une allégation supplémentaire selon laquelle les propriétaires avaient enfreint une règle interdisant les locations de courte durée. Les parties ont finalement convenu de confier à un arbitre le soin de statuer sur les infractions alléguées au règlement sur les locations de courte durée ainsi que sur la question des frais. Cela veut dire que les violations alléguées au règlement relatif au bruit ne semblent pas avoir été soumises à l'arbitrage. Les parties ont également convenu d'exclure l'application des dispositions en matière d'appel prévues à l'article 45 de la Loi de 191 sur l'arbitrage.

L'arbitre a finalement tranché en faveur de l'association des copropriétaires et imposé contre les propriétaires une ordonnance relative aux dépens d'environ 30 000 \$. Ce faisant, il a invoqué non seulement les circonstances factuelles à l'origine des infractions alléguées en matière de location à court terme, mais aussi les plaintes antérieures pour non seulement les circonstances factuelles à l'origine des infractions présumées en matière de location à court terme, mais aussi les plaintes antérieures pour nuisances sonores.

Après l'expiration du délai d'annulation de la sentence de 30 jours, les copropriétaires ont demandé l'annulation de la sentence au motif que dans cet arbitrage, la fraude avait été élargie pour inclure les infractions antérieures au règlement en matière de bruit. Le juge saisi de la requête a fait droit à la demande d'annulation, estimant que même s'il n'y avait pas eu de fraude réelle de la part de l'association des copropriétaires, il convenait d'annuler la sentence, car les questions de fond qui avaient été tranchées dépassaient le cadre de la convention d'arbitrage des parties, ce qui était « inique et injuste ».

En appel, la Cour d'appel de l'Ontario a examiné en détail les buts et objets sous-jacents de la Loi de 1991 sur l'arbitrage, concluant que l'efficacité et la finalité jouaient un rôle central. La Cour a en outre déclaré que les « tribunaux sont avisés de se prémunir contre les tentatives stratégiques visant à élargir la portée de l'appel au-delà de ce qui a été convenu par les parties ». Enfin, notant que le mot « fraude » n'était pas défini dans la Loi, la Cour a statué que l'introduction du concept de « présomption de fraude » ne serait pas en phase avec le droit d'appel selon lequel les dispositions de l'article 46 sur l'annulation de la sentence doivent être interprétées de manière très restrictive. L'arrêt de la Cour faisait implicitement état d'une crainte que les parties ne soient pas autorisées à élargir les motifs restreints d'annulation d'une sentence à des fins purement stratégiques (comme, par exemple, le fait de ne pas respecter le délai de prescription de 30 jours pour introduire une telle demande d'annulation, en l'absence de « fraude »).

Cette affaire est importante pour la communauté de l'arbitrage et pour l'ensemble de la communauté de praticiens du règlement extrajudiciaire des différends, car elle réaffirme la primauté de l'autonomie des parties dans le processus d'arbitrage ainsi que le principe d'une intervention judiciaire limitée dans ce même processus d'arbitrage.

LE SAVIEZ-VOUS?

À ce jour, l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC) compte 2 614 membres!

AVIS DE RENOUELEMENT : FRAIS DE MAINTIEN DES TITRES PROFESSIONNELS ET DROITS D'ADHÉSION NATIONAUX POUR 2024

Tous les détenteurs,

Nous exprimons notre sincère gratitude à toutes les personnes qui ont déjà renouvelé leurs frais de maintien d'titres professionnels et acquitté leurs droits d'adhésion nationaux.

Quant aux personnes qui n'ont pas encore procédé au renouvellement, veuillez prendre note que les frais de maintien et les droits d'adhésion nationaux échoient le 1er de chaque année. Pour continuer de profiter des avantages conférés par votre titre et de votre adhésion à l'IAMC, nous vous prions de bien vouloir procéder au renouvellement rapidement, car nous commencerons à annuler les titres et adhésions des membres qui n'auront pas renouvelé leur adhésion d'ici le 31 mars, conformément à nos règlements.

Pourquoi maintenir votre titre et votre adhésion nationale à l'IAMC?

- **Reconnaissance nationale** : les titres de l'IAMC sont largement reconnus partout au Canada.
- **Réalisation mesurable** : votre titre signifie que vous avez atteint un niveau supérieur d'expertise grâce à votre formation et votre expérience du règlement extrajudiciaire des différends.
- **Professionalisme** : votre titre reflète votre engagement à respecter des normes élevées d'éthique.
- **Amélioration des compétences** : le recyclage constant de vos compétences est essentiel dans notre domaine dynamique.
- Les membres peuvent profiter d'un **rabais** sur l'assurance erreurs et omissions de Marsh Canada et sur d'autres forfaits d'assurance connexes.

Pour effectuer le renouvellement en ligne

1. Visitez votre portail de membre affilié en suivant l'un des liens ci-dessous.
2. Cliquez sur « Ouvrir une session » pour accéder à votre compte.
3. Naviguez jusqu'à l'onglet COTISATIONS dans la barre de navigation noire.

Portail de membre affilié

ADRBC - [ADR Institute of British Columbia - Member Portal](#)

Pour obtenir de l'aide, envoyez un courriel à l'adresse suivante : mcrelations@adrbc.com

ADRSK - [ADR Institute of Saskatchewan - Member Portal](#)

Pour obtenir de l'aide, envoyez un courriel à l'adresse suivante : info@adrsaskatchewan.ca

ADRIM - [ADR Institute of Manitoba - Member Portal](#)

Pour obtenir de l'aide, envoyez un courriel à l'adresse suivante : admin@adrmanitoba.ca

IMAQ - [Institut de médiation et d'arbitrage du Québec - Member Portal](#)

Pour obtenir de l'aide, envoyez un courriel à l'adresse suivante : info@imaq.org

ADRAI - [ADR Atlantic Institute / Institut de médiation et d'arbitrage de l'atlantique - Member Portal](#)

Pour obtenir de l'aide, envoyez un courriel à l'adresse suivante: memberservices@adric.ca

Le processus de renouvellement de votre titre IAMC si vous êtes membre en Ontario ou en Alberta est le suivant :

1. Accédez au portail des membres de l'IAMC pour l'Alberta : [ADRIA Renewal Instructions - ADR Institute of Canada](#)
Accédez au portail des membres de l'IAMC pour l'Ontario : [Accédez au portail des membres de l'IAMC pour l'Ontario](#)
2. Connectez-vous en saisissant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe (remarque : votre nom d'utilisateur est votre adresse électronique. Cliquez sur « Mot de passe oublié » si vous souhaitez recevoir un lien pour créer un nouveau mot de passe.)
3. Après avoir ouvert une session, cliquez sur « RENOUELER VOTRE TITRE » dans la barre de navigation noire.
4. Vérifiez/mettez à jour vos coordonnées, puis cliquez sur « TERMINER ».
5. Cliquez sur « PAYER MAINTENANT », puis allez dans le panier pour saisir les informations sur votre carte de crédit

Une fois que le paiement a été traité, le système vous enverra un reçu. Il se peut que vous ayez à attendre jusqu'à 15 jours ouvrables avant que votre paiement n'apparaisse sur votre relevé.

Nous vous remercions de votre engagement soutenu en faveur de l'excellence. Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter.